



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Réaction du Chantier de l'économie sociale à la démission de Pierre Fitzgibbon

Montréal, 4 septembre 2024 – Au lendemain de la démission du ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE), le Chantier de l'économie sociale salue les contributions de M. Fitzgibbon à l'économie sociale, mais se préoccupe de l'importance accordée à ces modèles économiques dans ce ministère; l'économie sociale représentant plus de 5% de la main-d'œuvre active québécoise, soit 220 000 personnes.

Sous le mandat de M. Fitzgibbon, le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie a produit le Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2020-2025 et, depuis quatre ans, le ministre octroyait un montant de son budget discrétionnaire à des entreprises d'économie sociale émergentes sous forme de bourses.

Pour Béatrice Alain, directrice générale du Chantier de l'économie sociale: « L'économie du Québec dépend de bien plus que la filière batterie, elle est le fruit du travail de PME dans une multitude de secteurs et de plus de 11 000 entreprises collectives québécoises. Le Chantier souhaite donc que la prochaine personne qui occupera ce poste travaille conjointement avec le ministre délégué responsable de l'économie sociale, Christopher Skeete, pour inscrire le développement des entreprises collectives au sein de notre économie. »

Au Québec, les entrepreneurs collectifs opèrent des entreprises dans des secteurs aussi variés que l'immobilier, l'alimentation scolaire, les soins aux aînés et la gestion des matières résiduelles. Ces entreprises ont un désir commun d'enrichir leurs communautés et d'améliorer la qualité de vie des Québécoises et Québécois. Tous les acteurs de l'économie sociale [ainsi qu'un grand nombre d'acteurs de la société civile](#) seront présents au Sommet de l'économie sociale en mai 2025 pour développer ensemble la prochaine

génération de grandes innovations sociales. Le gouvernement n'a pas encore signifié sa volonté de contribuer à cette démarche historique.

« Dans les cœurs des municipalités québécoises se retrouvent des CPE, des salles de spectacles, des épiceries coopératives et des maisons pour personnes âgées à but non lucratif qui enrichissent les communautés et font leur part pour créer une économie plus démocratique. Le départ de monsieur Fitzgibbon survient alors qu'il reste encore plusieurs grandes décisions à prendre sur le prochain Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2025-2030. Les douze prochains mois seront d'une importance cruciale pour le mouvement de l'économie sociale au Québec. Il est essentiel que ce gouvernement se donne les moyens de miser davantage sur ce modèle de développement afin de bâtir une économie plus démocratique. », affirme Mme Alain.

- 30 -

Personne-ressource pour les médias :

- **Justine Cohendet**, conseillère aux communications au Chantier de l'économie sociale, 514 250-7821, justine.cohendet@chantier.qc.ca

À propos du Chantier de l'économie sociale

Le Chantier de l'économie sociale est une organisation autonome et non partisane qui a pour principal mandat la concertation pour la promotion et le développement de l'entrepreneuriat collectif au Québec. Corporation à but non lucratif, le Chantier réunit des promoteurs d'entreprises d'économie sociale (coopératives et organismes sans but lucratif) œuvrant dans de multiples secteurs d'activités (communications, loisir, technologies, habitation, services aux personnes, ressources naturelles, formation, financement, services de proximité, culture, etc.), des représentants des grands mouvements sociaux et des acteurs du développement local en milieux urbain et rural.

L'économie sociale au Québec en bref

Le Québec compte plus de 11 200 entreprises d'économie sociale qui représentent globalement un chiffre d'affaires de 47,8 milliards de dollars. Celles-ci procurent un emploi à plus de 220 000 personnes.